

# CAUE

# 95

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU VAL D'OISE



# CATA LOGUE DES MISSIONS

# CAUE 95, QUI SOMMES- NOUS ?

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-d'Oise) est une association créée par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Chargé d'une mission de service public, il œuvre à la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement à l'échelle départementale.

Organisme indépendant de conseil, d'expertise et de diffusion culturelle, il accompagne les collectivités, les professionnels, les associations et les habitants dans leurs projets d'architecture, d'urbanisme, de paysage et d'environnement.

Fort de son équipe pluridisciplinaire et de son approche adaptée aux contextes locaux, le CAUE accompagne les acteurs du territoire dans la conception de projets durables et de qualité.

## À QUI S'ADRESSE LE CAUE ?

Le CAUE accompagne l'ensemble des acteurs du territoire dans leurs projets et leurs réflexions liés au cadre de vie :

- Élus
- Services des collectivités territoriales
- Professionnels de l'aménagement, de l'architecture et du paysage
- Acteurs locaux
- Établissements scolaires, structures éducatives et étudiants
- Habitants

Selon les publics et les projets, le CAUE propose des actions de conseil, d'accompagnement, de sensibilisation, de concertation et de médiation.

## UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le CAUE réunit des compétences complémentaires au service des territoires : architectes, architectes du patrimoine, paysagistes, urbanistes, géomaticiens, documentalistes, chargés de communication et de médiation. Cette diversité de profils permet d'apporter un regard transversal et d'accompagner les projets à différentes échelles.

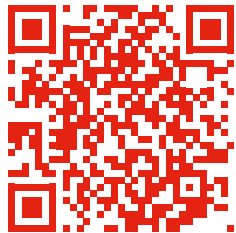
## COMMENT EST FINANCÉ LE CAUE ?

Le financement du CAUE repose sur :

- La part départementale de la taxe d'aménagement
- Les cotisations des adhérents (collectivités, associations, particuliers...)
- Les subventions et participations des collectivités et de l'État
- Les partenariats publics et privés

## ADHÉRER AU CAUE 95 ?

Votre adhésion soutient l'action menée par le CAUE auprès de l'ensemble des publics du Val-d'Oise. Elle contribue à la pérennité de ses missions de conseil, de sensibilisation et d'accompagnement des territoires. Adhérer au CAUE 95, c'est également être informé de son actualité, participer à ses événements et prendre part à la vie de l'association.



# Trois niveaux d'accompagnement

DU CONSEIL RAPIDE À LA STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE DE PROJET

I

## CONSEIL FLASH

Comprendre, un premier regard pour éclairer une décision rapide

Le Conseil Flash permet d'identifier les caractéristiques d'un site, ses atouts, ses contraintes et les principaux enjeux d'évolution.

- Identification des enjeux
- Diagnostic rapide
- Premières recommandations

INTERVENTION  
3 à 6 semaines

LIVRABLE  
Note synthétique illustrée

II

## ÉTUDE CIBLÉE

Approfondir une problématique et tester des pistes d'évolution

L'Étude Ciblée permet d'analyser un sujet précis et d'explorer plusieurs scénarios afin d'alimenter la réflexion des élus et services.

- Diagnostic approfondi
- Analyse thématique ou sectorielle
- Élaboration de scénarios
- Aide à la décision

INTERVENTION  
1 à 3 mois

LIVRABLE  
Livret d'étude illustré

III

## ÉTUDE APPROFONDIE

Accompagner les projets complexes et structurants

L'Étude Approfondie mobilise plusieurs champs d'expertise pour élaborer une vision d'ensemble, croiser les enjeux et construire une stratégie d'évolution.

- Diagnostic territorial approfondi
- Approche transversale et multi-échelles
- Élaboration et comparaison de scénarios
- Définition d'orientations stratégiques
- Aide à la décision

INTERVENTION  
3 à 9 mois

LIVRABLE  
Document d'étude illustré (cartes, photographies, croquis, schémas)

# Nos domaines d'intervention

01

## ARCHITECTURE, HABITAT & PATRIMOINE

02

## URBANISME & AMÉNAGEMENT

03

## PAYSAGE & ENVIRONNEMENT

04

## SENSIBILISATION & MÉDIATION

05

## CONSEIL AUX PARTICULIERS & SERVICES INSTRUCTEURS

# ARCHITECTURE,

## 01 HABITAT & PATRIMOINE


L'architecture est au cœur du cadre de vie. L'habitat et les équipements participent directement à l'attractivité des territoires et à leur évolution. Dans un contexte de transition écologique et de hausse des coûts de construction, le bâti existant et le patrimoine constituent des ressources essentielles pour penser les projets autrement.

Le CAUE 95 accompagne les collectivités dans le développement d'une architecture durable, sobre et intégrée à son environnement, à toutes les échelles du projet.

### APPLICATIONS OPÉRATIONNELLES

- Bâti existant et rénovation énergétique
- Habitat collectif, copropriétés et lotissements
- Réhabilitation et reconversion du bâti
- Équipements publics
- Patrimoine bâti et insertion architecturale
- Opérations neuves.
- Qualité architecturale, règles d'urbanisme
- Densification douce et optimisation foncière





# URBANISME & AMÉNAGEMENT

02

L'urbanisme organise le développement des territoires, du projet stratégique aux aménagements du quotidien. Il structure les formes urbaines, les mobilités et les usages, et façonne durablement le cadre de vie des habitants.

Le CAUE 95 accompagne les collectivités dans leurs projets urbains avec une approche sensible, fonctionnelle et adaptée aux contextes locaux. Selon les enjeux, cette démarche peut associer les habitants et les usagers afin d'enrichir la réflexion et les choix d'aménagement.

## APPLICATIONS OPÉRATIONNELLES

- Stratégies territoriales et foncières
- Documents d'urbanisme (PLU, OAP, etc.)
- Centres-bourgs, centres-villes et dispositifs ANCT
- Renouvellement urbain et densification
- Friches, espaces vacants et dents creuses
- Entrées de ville et zones d'activité
- Espaces publics (places, rues, parvis, etc.)
- Mobilités et partage de la voirie (piétons, cycles, transports en commun, etc.)
- Concertation et participation citoyenne

# PAYSAGE

&

03

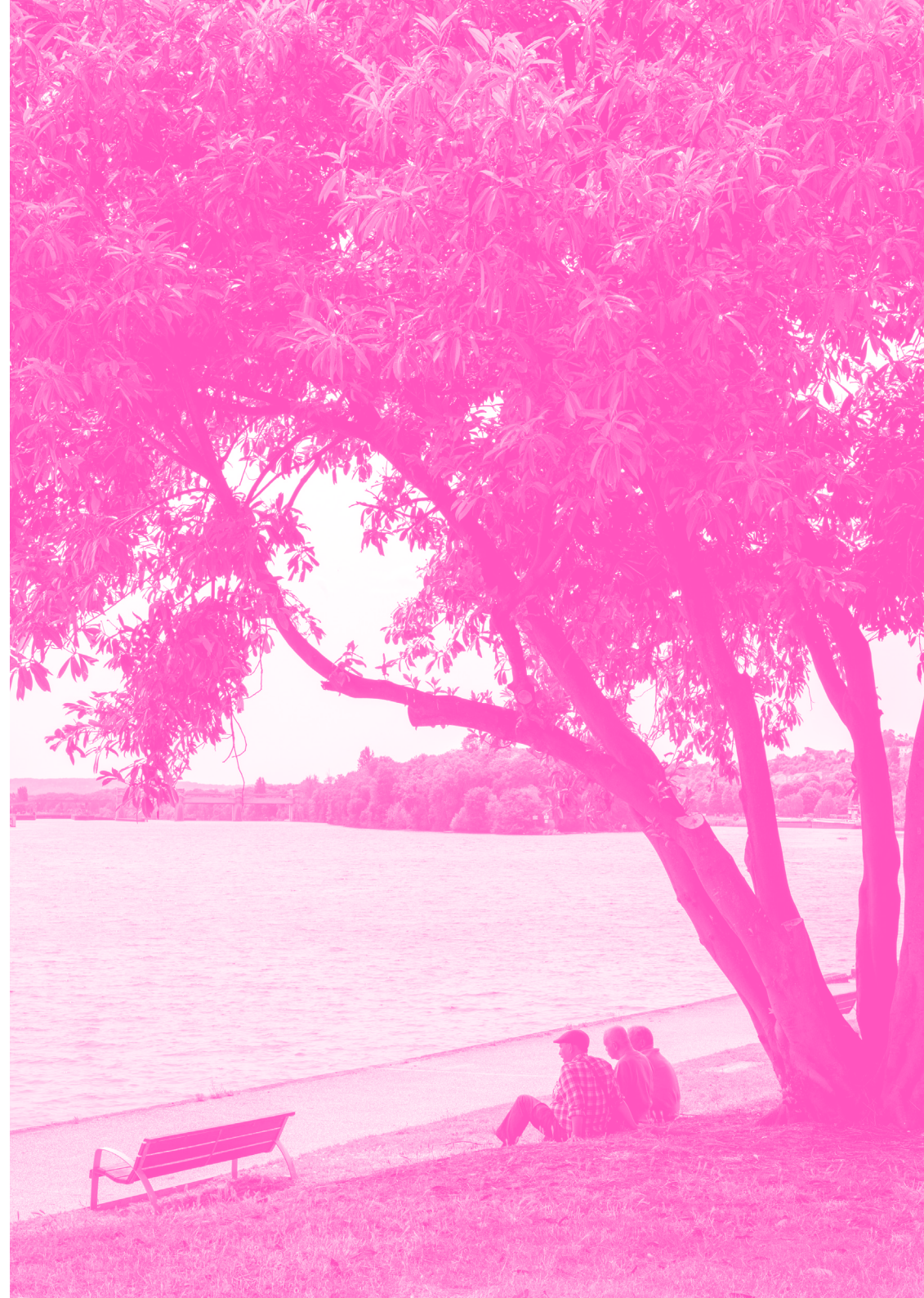
# ENVIRONNEMENT

Le paysage et l'environnement sont au cœur des enjeux de transition écologique et participent pleinement à l'identité des territoires. Intégrer le vivant dans les projets d'aménagement, c'est considérer le territoire comme un écosystème où les sols, l'eau, la végétation, la biodiversité et le climat local constituent autant de ressources pour concevoir des projets durables.

Le CAUE 95 accompagne les collectivités avec une approche à la fois sensible et opérationnelle, attentive aux qualités paysagères, environnementales et écologiques des territoires.

## APPLICATIONS OPÉRATIONNELLES

- Renaturation et restauration des milieux
- Trames vertes, trames bleues et biodiversité
- Intégration paysagère des projets
- Paysages agricoles, naturels et forestiers
- Entrées de ville et transitions urbaines-rurales
- Adaptation au changement climatique
- Espaces publics végétalisés
- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Gestion différenciée des espaces verts
- Cours d'école, espaces éducatifs et nature en ville



# SENSIBILISATION & MÉDIATION

04



La sensibilisation et la médiation constituent une mission fondatrice du CAUE . Elles contribuent à développer une culture commune de l'architecture, de la ville, du paysage et de l'environnement, à favoriser l'appropriation des projets et à transmettre les enjeux du cadre de vie à tous les publics.

À travers son pôle pédagogique, le CAUE développe des actions spécifiques à destination du jeune public et des établissements scolaires afin de sensibiliser les nouvelles générations aux enjeux du cadre de vie.

## APPLICATIONS OPÉRATIONNELLES

- Éducation à l'architecture, à la ville, au paysage et à l'environnement
- Sensibilisation des élus et des acteurs du territoire
- Concertation et participation citoyenne
- Balades, visites et découvertes de terrain
- Ateliers pédagogiques et workshops
- Cours d'école, espaces éducatifs et démarches OASIS
- Projets étudiants et partenariats pédagogiques
- Expositions et dispositifs de médiation
- Rencontres publiques, conférences et ciné-débats
- Événements et actions culturelles
- Publications, guides et ressources pédagogiques

# CONSEIL AUX PARTICULIERS & SERVICES INSTRUCTEURS <sup>05</sup>

Le conseil aux particuliers constitue l'une des missions fondatrices du CAUE. Gratuit et accessible à tous, il permet d'accompagner les petitionnaires en amont dès leur dépôt de PC-DP ou suite à un refus.

Le CAUE 95 apporte un regard neutre et indépendant sur les projets de construction et/ou de rénovation. Il accompagne les services instructeurs dans les situations complexes et contribue à prévenir les incompréhensions et les contentieux. Des permanences sont assurées dans les locaux du CAUE à Pontoise ainsi que dans plusieurs collectivités du Val-d'Oise.

## APPLICATIONS OPÉRATIONNELLES

- Construction, extension et rénovation
- Règles d'urbanisme et autorisations d'urbanisme
- Secteurs protégés
- Qualité d'usage, confort & lumière naturelle
- Implantation, volumétrie et insertion des projets
- Jardins, clôtures et espaces extérieurs
- Rénovation énergétique et adaptation du bâti
- Architecture, paysage et cadre de vie
- Appui aux services instructeurs sur les projets sensibles
- Guides, ressources et actions de sensibilisation



ENGAGÉ  
POUR  
LA QUALITÉ  
DU CADRE  
DE VIE

Moulin de la Couleuvre  
Rue des Deux Ponts,  
95304 Cergy-Pontoise  
Cedex BP 40163

caue95@caue95.org  
01 30 38 68 68

[www.caue95.org](http://www.caue95.org)